



# Synthèse Dossier de Diagnostic Technique

Réf. : DIA-RTN1-2307-012



**Propriétaire :** SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF,  
**Adresse du bien :** 18 Rue de Marquillies, 59000 LILLE  
**Nature du bien :** Appartement  
**Localisation du bien :** Sans objet  
**Numéro de lot :** Sans objet  
**Date du permis de construire :** Après 01/07/1997  
**Date limite de validité :** 12/01/2024  
**Référence client :** LA PARENTHÈSE VERTE

## ERPS

Date limite de validité : 12/01/2024

Le nombre de site BASOL est le suivant :

- à moins de 100 mètres autour de l'immeuble : 0
- entre 100 et 500 mètres autour de l'immeuble : 4

Le nombre de site BASIAS est le suivant :

- à moins de 100 mètres autour de l'immeuble : 10
- entre 100 et 500 mètres autour de l'immeuble : 37

Le nombre de sites dont la situation est inconnue est de : 67

## ERP

Date limite de validité : 12/01/2024

Il existe des risques naturels et/ou technologiques pour ce bien :

Mouvement de terrain, ppr Mouvement de terrain approuvé le 16/05/1990 : exposé.

Risque sismique : Zone Faible

Risque radon : Faible

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Zonage du retrait-gonflement des argiles : Aléa Faible

Cette fiche de synthèse reprend les conclusions des différents diagnostics réalisés.

Elle est donnée à titre indicatif, seuls des rapports complets avec leurs annexes ont une valeur contractuelle.

\*pour le cas où il est indiqué validité illimitée d'un des diagnostics, un rapport n'est plus valide en cas : de travaux, de changement de réglementation, dans le cas de diagnostic amiante pour les parties concernant des obligations ou recommandations issues des grilles d'évaluation d'état de conservation des matériaux ou produits contenant de l'amiante ainsi que le contenu des dites grilles.



# Les intervenants du dossier

> Propriétaire : SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF,

2 rue Leday - Le Nouvel Hermitage, 80100 ABBEVILLE

> Votre cabinet :

5 Rue Henri Georges André, 95160 MONTMORENCY

01 34 16 39 78      montmorency@diagamter.com

> Technicien : Monsieur Philippe RATTON

01 34 16 39 78      philippe.ratton@diagamter.com



Monsieur Philippe RATTON  
Diagnosticteur certifié

**Synthèse dossier**  
Réf. : DIA-RTN1-2307-012

## Sommaire

Rapport ERPS	6
Rapport ERP	17
Attestation d'assurance du dossier	35

# ETAT DES RISQUES DE POLLUTION DES SOLS

Etabli selon les informations mises à disposition par les bases de données BASIAS, BASOL et ICPE

N° ERPS : 7246039

Date de création : 13 juillet 2023

Réf interne : DIA-RTN1-2307-012

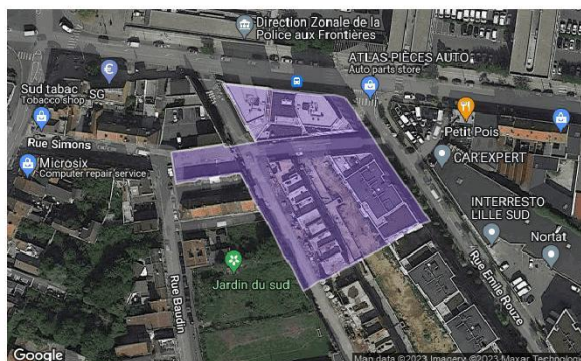
## RÉFÉRENCES DU BIEN

Vendeur : SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF,

Acquéreur : - non communiqué

Adresse du bien :  
18 Rue de Marquillies  
59000 Lille

Latitude : 50.61469°  
Longitude : 3.05000°



## Références cadastrales

Section	Numéro	Surface
DR	0130	249 m <sup>2</sup>
DR	0409	38 m <sup>2</sup>
DR	0410	40 m <sup>2</sup>
DR	0522	187 m <sup>2</sup>
DR	0525	2065 m <sup>2</sup>
DR	0526	482 m <sup>2</sup>
DR	0527	907 m <sup>2</sup>
DR	0529	505 m <sup>2</sup>
	Total	4473 m <sup>2</sup>

## SYNTHÈSE

Sites	Périmètres	100 m autour de l'immeuble	Entre 100m et 500m autour de l'immeuble
	<b>Nombre de Sites BASOL*</b>		0
<b>Nombre de Sites BASIAS**</b>		10	37
<b>Nombre de Sites ICPE***</b>		0	2
	<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>43</b>

\* BASOL : Base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

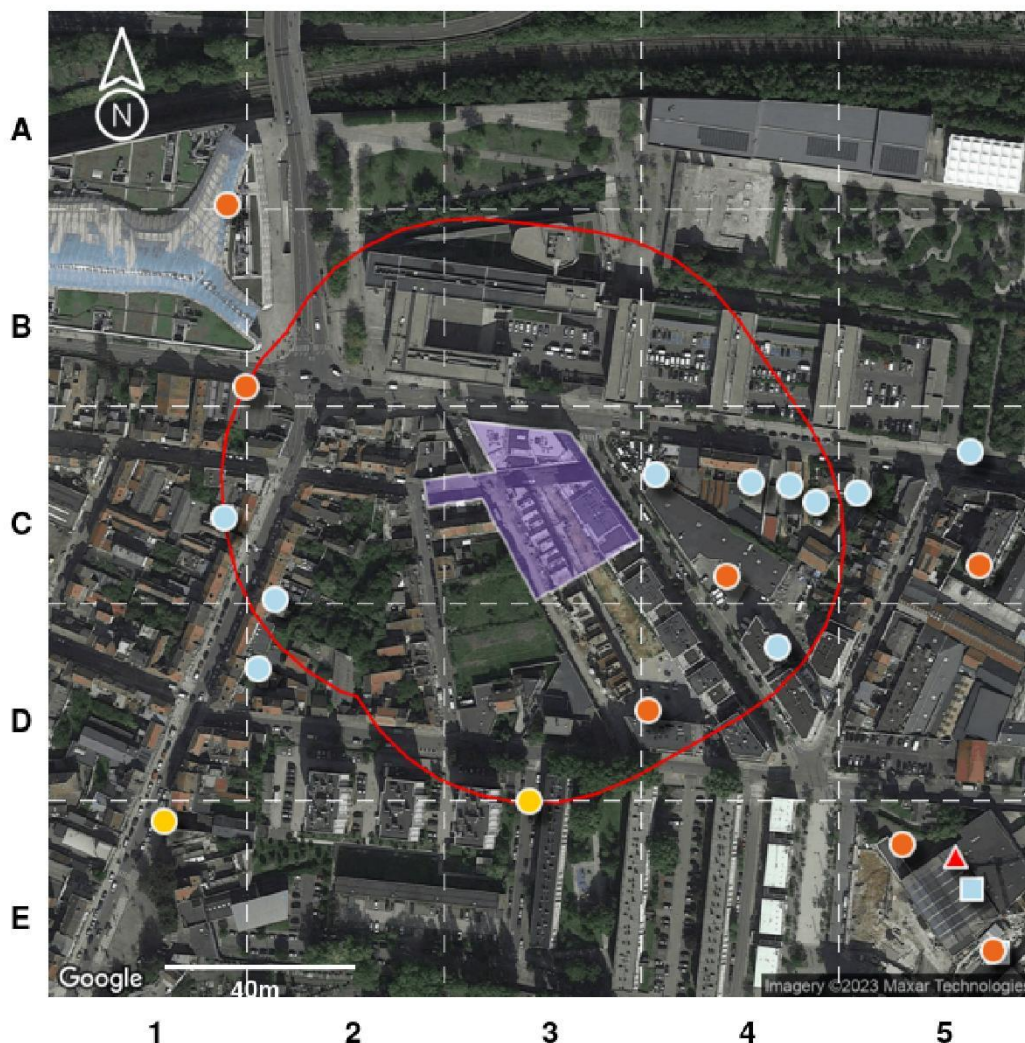
\*\* BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service. Il faut souligner que l'inscription d'un site dans la banque de données BASIAS ne préjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.

\*\*\* ICPE : Base de données des installations classées soumises à autorisation ou enregistrement et/ou régime particulier (SEVESO, IED ...).



## SOMMAIRE

Localisation des sites situés à moins de 100m de l'immeuble .....	3
Inventaire historique des sites BASOL situés à moins de 100m de l'immeuble .....	4
Inventaire historique des sites BASIAS situés à moins de 100m de l'immeuble .....	4
Inventaire historique des sites ICPE situés à moins de 100m de l'immeuble.....	4
Localisation des sites situés à plus de 100m et à moins de 500m de l'immeuble.....	6
Inventaire historique de sites BASOL situés à plus de 100m et à moins de 500m de l'immeuble .....	7
Inventaire historique de sites BASIAS situés à plus de 100m et à moins de 500m de l'immeuble .....	7
Inventaire historique de sites ICPE situés à plus de 100m et à moins de 500m de l'immeuble.....	9
Sites non localisables .....	10
Conclusions .....	10
Notice complémentaire.....	11

## LOCALISATION DES SITES SITUÉS À MOINS DE 100M DE L'IMMEUBLE



**Légende :**

-  Emprise de l'immeuble
-  100 m autour de l'immeuble

Type de site	Etat du site		
	En activité	Cessation	Inconnu
Basias (Ancien site industriel ou activité de service)			
ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)			
Basol (Site ou sol pollué ou potentiellement pollué)			

**Notice de lecture :**

Chaque cercle, triangle ou carré représente la localisation d'un site, sol pollué ou potentiellement pollué. Pour connaître les détails d'un de ces sites, identifiez la dalle dans laquelle se trouve le cercle ou le triangle (A1, A2, C2, etc.) et reportez-vous au tableau d'inventaire qui suit.

## INVENTAIRE HISTORIQUE DES SITES BASOL SITUÉS À MOINS DE 100M DE L'IMMEUBLE



### Tous les sites

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			

## INVENTAIRE HISTORIQUE DES SITES BASIAS SITUÉS À MOINS DE 100M DE L'IMMEUBLE



### Sites en activité

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C4	Sté 100% Express , Ex Transport Rapide du Nord	Autres transports terrestres de voyageurs (H49.39), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	3 Rue Emile Rouze 59000 Lille
D4	Facen (Sa)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	4 Rue Balzac 59000 Lille
B2	Wattel Jean (Ets.)	Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Forge, emboutissage, matriçage, découpage, métallurgie des poudres (C25.50A)	8 Cour Jeanne D'Arc 59000 Lille



### Sites dont l'état d'occupation est inconnu

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



### Sites dont l'activité est terminée

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C4	Poupart (Ets)	Fonderie d'autres métaux non ferreux (C24.54Z)	34 Rue de Marquillies 59000 Lille
C4	Barbotin (Ets)	Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Forge, emboutissage, matriçage, découpage, métallurgie des poudres (C25.50A)	48 Rue de Marquillies 59000 Lille
C4	Poupart (Ets), Anc. Vanacker (Ets)	Blanchisserie-teinturerie (S96.01), Fabrication de caoutchouc synthétique (dont pneus) (C20.17Z)	52 Rue de Marquillies 59000 Lille
D4	Eloi (Ets) et Louis Prato	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...) (V89.01Z), Raffinage, distillation et rectification du pétrole / stockage d'huile minérale (C19.20Z)	1B Rue Emile Rouze 59000 Lille
C2	Rossi (Ets Léon)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	33 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
C4	Schroeder et Cie (Ets)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	54B Rue de Marquillies 59000 Lille
C1	Alexandre (Ets Jean)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	18 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille

## INVENTAIRE HISTORIQUE DES SITES ICPE SITUÉS À MOINS DE 100M DE L'IMMEUBLE



### Sites en activité

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



**Sites dont l'état d'occupation est inconnu**

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



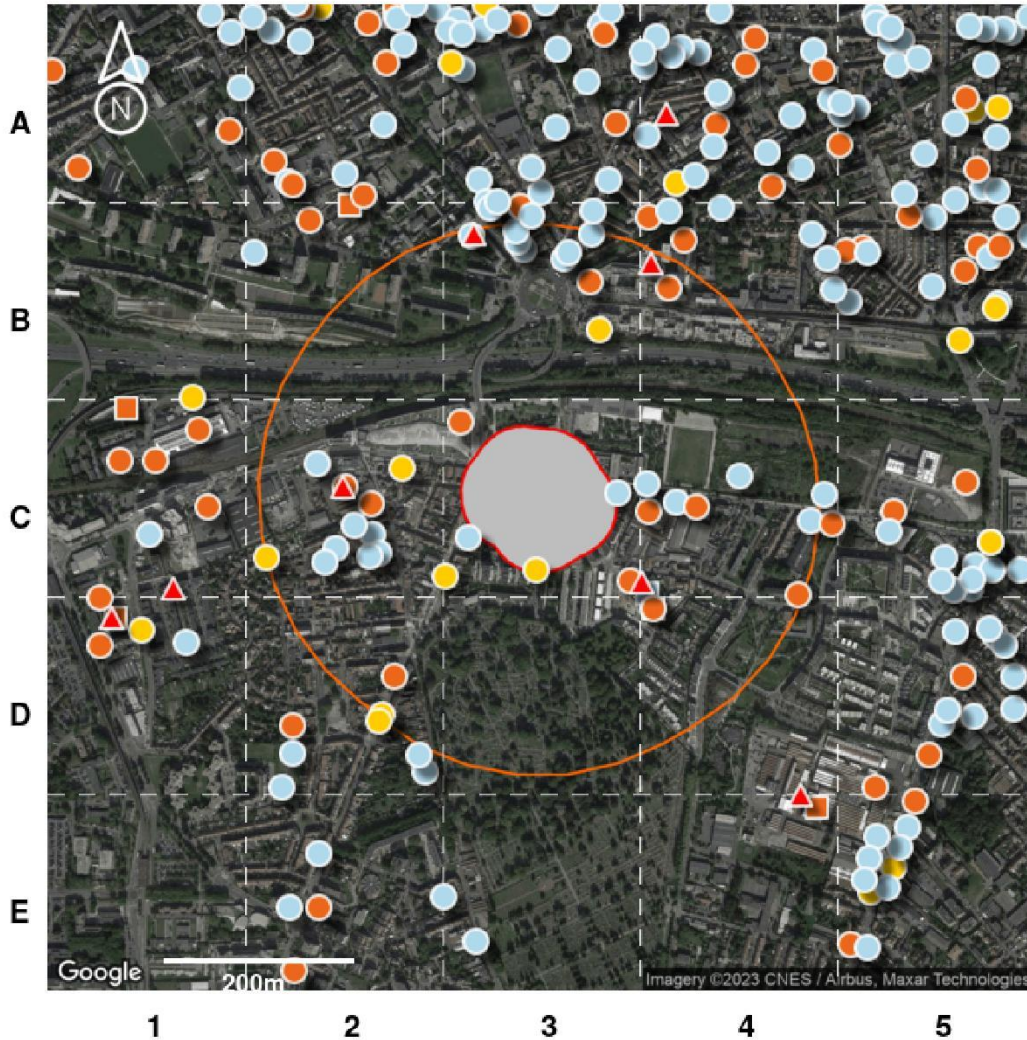
**Sites dont l'activité est terminée**

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



Pour chaque tableau, les sites sont classés selon leur distance à l'immeuble du plus proche au plus lointain.




LOCALISATION DES SITES  
SITUÉS À PLUS DE 100M ET À MOINS DE 500M DE L'IMMEUBLE



Légende :

-  Emprise de l'immeuble
-  100 m autour de l'immeuble

Type de site	Etat du site		
	En activité	Cessation	Inconnu
<b>Basias</b> (Ancien site industriel ou activité de service)			
<b>ICPE</b> (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)			
<b>Basol</b> (Site ou sol pollué ou potentiellement pollué)			

Notice de lecture :

Chaque cercle, triangle ou carré représente la localisation d'un site, sol pollué ou potentiellement pollué. Pour connaître les détails d'un de ces sites, identifiez la dalle dans laquelle se trouve le cercle ou le triangle (A1, A2, C2, etc.) et reportez-vous au tableau d'inventaire qui suit.

## INVENTAIRE HISTORIQUE DE SITES BASOL SITUÉS À PLUS DE 100M ET À MOINS DE 500M DE L'IMMEUBLE



### Tous les sites

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C4	Verbrugge	Traitement de surface (H13)	1 Rue de L'Europe (Lille) 59000 Lille
C2	Protectal	Traitement de surface (H13)	4 Rue Courtois 59000 Lille
B4	Centre Hospitalier Feron Vrau (Ilot St Antoine)	Santé (M3)	293 Boulevard Victor Hugo 59000 Lille
B3	Hopital la Charite	Santé (M3)	125 Boulevard Montebello 59000 Lille

## INVENTAIRE HISTORIQUE DE SITES BASIAS SITUÉS À PLUS DE 100M ET À MOINS DE 500M DE L'IMMEUBLE



### Sites en activité

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C3	Dubois Edouard et Fils (Sarl)	Autres transports terrestres de voyageurs (H49.39), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	8 Cour Jeanne D'Arc 59000 Lille
C4	Matlassor (Sa) Anc. Dubois (Sncf en 1945), Anc. Danel Butin (Ets)	Fabrication de meubles et matelas (C31.0), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Transport et installations ferroviaire interurbain de voyageurs (H49.10Z), Fonderie (C24.5)	2 Rue Augustin Drapiez 59000 Lille
C3	S.A.S. Verbrugge Nickel, Ex Verbrugge G. (Sarl des Ets) Anc Ets Gustave Rohart	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation (C16.10A), Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Transformateur (PCB, pyralène, ...) (D35.44Z), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...) (V89.01Z)	1 Rue de L'Europe (Lille) 59000 Lille
C4	Moreaux, Martin et Cie (Ets)	Chaudronnerie, tonnellerie (C25.22Z)	88 Rue de Marquillies 59000 Lille
D4	Ets Delebecque	Métallurgie de l'aluminium (production et première transformation) (C24.42Z), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Métallurgie du cuivre (production et première transformation) (C24.44Z)	5 Rue de L'Europe (Lille) 59000 Lille
C2	Despinoy-Cousin (Ets)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Fabrication et/ou stockage de peintures, vernis, encres, mastics et solvants (C20.30Z)	14 Rue du Four A Chau 59000 Lille
C2	Protectal (Société Lilloise Pour la Protection et la Décoration des Métaux)	Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Mécanique industrielle (C25.62B)	4 Rue Courtois 59000 Lille
B3	S.A. Elf France, Ex Elf (Sa) Anc. Solydit Union (Sa)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...) (V89.01Z)	363 Boulevard Victor Hugo 59000 Lille
D2	Blondel Michel	Garages, ateliers, mécanique et soudure (G45.21A)	98 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
B4	Hôpital Saint Antoine	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	3 Rue Bayard 59000 Lille
C4	Sa d'Habitations à Loyer Modéré de Lille et Environs	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	361 Rue de la Prevoyance 59000 Lille



### Sites dont l'état d'occupation est inconnu

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
-------	-----	----------	-----------------

C3	Dartois (Ets Anèce)	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (C25.9)	1 Rue Romain Rolland 59000 Lille
C3	Chef (Ets) Anc. Carlier (Ets) Anc. Ets Defives Henri	Fabrication et/ou stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, ... (C20.52Z)	63 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
C2	Sa Semo	Transformateur (PCB, pyralène, ...) (D35.44Z), Fabrication de coutellerie (C25.71Z)	66 Rue Simons 59000 Lille
B3	Economique (Sté I')	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	39 Boulevard de Strasbourg 59000 Lille
D2	Alexandre (Ets Jean) Anc. Ets Léon Dotte Anc. Ets Girardin	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	143 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
C2	Ciauti Joseph (Ets)	Production et distribution de combustibles gazeux (D35.2), Garages, ateliers, mécanique et soudure (G45.21A)	1B Rue des Myosotis 59000 Lille



### Sites dont l'activité est terminée

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C3	Lilloise d'Exploitation Mécanique (Sté)	Fabrication de produits métalliques, hors machines et des équipements (C25)	56 Rue de Marquillies 59000 Lille
C3	Sud Pressing	Blanchisserie-teinturerie (S96.01)	43 Rue du Faubourg des Postes 59000 Lille
C4	S.A. Mazelier Recyclage	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (E38.31Z), Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.) (E38.44Z)	80 Rue de Marquillies 59000 Lille
C4	Jeva Anc. Générale Electrique	Fabrication de caoutchouc synthétique (dont pneus) (C20.17Z), Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques (C20.16Z), Mécanique industrielle (C25.62B)	86 Rue de Marquillies 59000 Lille
C2	Parent Léon - Bonte Louis (Ets)	Production et distribution de combustibles gazeux (D35.2), Mécanique industrielle (C25.62B)	11 Rue Fabre D'Eglantine 59000 Lille
C2	Tobilo (Ex Demeulemeester)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Fabrication de caoutchouc synthétique (dont pneus) (C20.17Z)	4B Rue Gustave Nadaud 59000 Lille
C2	Dauchy Henri (Ets) Anc. Ets Maunier P.	Fonderie d'autres métaux non ferreux (C24.54Z)	10 Rue Gustave Nadaud 59000 Lille
C2	Schattemann (Ets A.)	Fonderie d'autres métaux non ferreux (C24.54Z)	16 Rue Fabre D'Eglantine 59000 Lille
C4	Tilt'Auto (Huvert Didier)	Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (E38.31Z)	102 Rue de Marquillies 59000 Lille
C2	Schatteman (Ets)	Fonderie d'autres métaux non ferreux (C24.54Z)	39 Rue Fabre D'Eglantine 59000 Lille
C2	Sarl Frapalu	Forge, emboutissage, matriçage, découpage, métallurgie des poudres (C25.50A), Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles (C29.31Z)	4 Rue Courtois 59000 Lille
C2	Snpirs (Sté Nouvelle et Industrielle de Peinture et de Tous Revêtement de Sol et Muraux	Fabrication et/ou stockage de peintures, vernis, encres, mastics et solvants (C20.30Z), Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...) (V89.01Z)	44 Rue Gustave Nadaud 59000 Lille
B3	Ponche Jean (Ets) Anc. Dupire (Ets) Anc. Lays (Ets)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	7 Place Barthelemy Dorez 59000 Lille
B3	Anece-Dartois A. (Sa) Anc. Ets Francq	Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums (C20.4), Mécanique industrielle (C25.62B), Production et distribution de combustibles gazeux (D35.2), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z)	151 Boulevard Montebello 59000 Lille
B3	Cauchois André (Ets)	Garages, ateliers, mécanique et soudure (G45.21A)	275 Rue des Postes 59000 Lille
B3	Vitale Pilate (Ets)	Production et distribution de combustibles gazeux (D35.2)	145 Boulevard Montebello 59000 Lille
B3	Ex Hopital "La Charité"	Transformateur (PCB, pyralène, ...) (D35.44Z)	123 Boulevard Montebello 59000 Lille

B3	Antar Pétroles de l'Atlantique (Sa) Anc. Petrolys Anc. Petrofrance (Sté)	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	141 Boulevard Montebello 59000 Lille
C4	S.A Airflux, Ex Secosar (Société)	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) (V89.03Z), Fabrication d'éléments en métal pour la construction (C25.1), Traitement et revêtement des métaux (C25.61Z), Démantèlement d'épaves, récupération de matières métalliques recyclables (E38.31Z), Autres transports terrestres de voyageurs (H49.39)	146 Rue de Marquillies 59000 Lille
B3	Barbier et Cie (Ets) Anc. Joly (Ets Maurice)	Garages, ateliers, mécanique et soudure (G45.21A), Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (G47.30Z)	4 Rue Viala 59000 Lille

## INVENTAIRE HISTORIQUE DE SITES ICPE SITUÉS À PLUS DE 100M ET À MOINS DE 500M DE L'IMMEUBLE



### Sites en activité

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



### Sites dont l'état d'occupation est inconnu

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
Aucun			



### Sites dont l'activité est terminée

Dalle	Nom	Activité	Adresse postale
C4	G. Verbrugge & Fils	inconnu(e)	3 Rue de L'Europe (Lille) 59000 Lille
D4	Verbrugge Chrome	inconnu(e)	5 Rue de L'Europe (Lille) 59000 Lille

Pour chaque tableau le classement est établi du plus proche au plus lointain de l'immeuble.

## SITES NON LOCALISABLES

Il est important de savoir que les bases de données utilisées ne sont pas exhaustives, il s'agit d'un inventaire historique de sites pouvant dater pour certains de plusieurs dizaines d'années. Les informations de localisation ne sont pas toujours fournies, il n'est donc pas possible de savoir si ces sites sont à proximité de l'immeuble.

Pour votre information, les sites dont la localisation est inconnue à ce jour pour la commune « Lille » sont dénombrés ci-après :

- 0 site BASOL;
- 3 sites BASIAS en activité ;
- 23 sites BASIAS dont l'activité est terminée ;
- 41 sites BASIAS dont l'état d'occupation est inconnu ;
- 0 site ICPE en fonctionnement ;
- 0 site ICPE en construction ;
- 0 site ICPE en cessation d'activité ;

## CONCLUSIONS

Selon les informations mises à notre disposition,

La consultation de la base de données BASOL, le 13 juillet 2023, a permis d'identifier les sites pollués (ou sols pollués, ou potentiellement pollués) suivants : aucun site dans un rayon de 100m autour de l'immeuble et 4 sites entre 100m et 500m autour de l'immeuble.

La consultation de la base de données BASIAS, le 13 juillet 2023, a permis d'identifier les anciens sites industriels ou activités de service suivants : 10 sites dans un rayon de 100m autour de l'immeuble et 37 sites entre 100m et 500m autour de l'immeuble. 67 anciens sites industriels ou activités de service sont situés dans la commune sans localisation précise.

La consultation de la base de données ICPE, le 13 juillet 2023, a permis d'identifier les installations classées pour la protection de l'environnement suivantes : aucun site dans un rayon de 100m autour de l'immeuble et 2 sites entre 100m et 500m autour de l'immeuble.

*Le présent Etat des Risques de Pollution des Sols fait uniquement référence à des renseignements connus à ce jour. Il constitue un document d'information sur la proximité d'activités actuelles ou passées polluantes ou potentiellement polluantes et ne peut en aucun cas être considéré comme une autorisation administrative quelconque. Il n'a pas pour objet d'établir un constat de la pollution avérée des sols, de sa nature, de sa dangerosité et des conséquences réglementaires qui en découlent. Par ailleurs, il convient de préciser que les bases de données BASOL et BASIAS ne prétendent pas à l'exhaustivité. Cet état des risques ne constitue en aucun cas un diagnostic de pollution des sols. Seule une visite du site, accompagnée de sondages ou de prélèvements, permet à un expert du domaine d'établir ce diagnostic et de satisfaire, entre autres, au contexte réglementaire des articles L.511-1, L.512-12-1, L.514-20 et L.512-6-1 du code de l'environnement.*

Sophia Antipolis, le 13 juillet 2023,

**Minaxia**  
80 Route des Lucioles  
Espaces de Sophia Antipolis  
Bât C  
06560 VALBONNE  
SIRET : 814 061 738 4035  
secretariat@minaxia.fr  
Tél : 04 22 33 36 36 - Fax : 04 84 25 27 40

## NOTICE COMPLEMENTAIRE

### **Que faire en cas de vente d'un terrain concerné par un site BASOL BASIAS ou ICPE ?**

L'information de l'acquéreur est une obligation tant au regard du Code Civil (vice caché) qu'au regard, anciennement de l'article 8.1 de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, qu'au regard de l'actuel Code de L'environnement (partie Législative), Livre 5 : Prévention des pollutions, des risques et des nuisances, Chapitre IV : Contrôle et contentieux des installations classées, Section 3 : Protection des tiers : Article L514-20 : "Lorsqu'une installation soumise à autorisation ou à enregistrement a été exploitée sur un terrain, le vendeur de ce terrain est tenu d'en informer par écrit l'acheteur ; il l'informe également, pour autant qu'il les connaisse, des dangers ou inconvénients importants qui résultent de l'exploitation. Si le vendeur est l'exploitant de l'installation, il indique également par écrit à l'acheteur si son activité a entraîné la manipulation ou le stockage de substances chimiques ou radioactives. L'acte de vente atteste de l'accomplissement de cette formalité. A défaut, et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution, l'acheteur a le choix de demander la résolution de la vente ou de se faire restituer une partie du prix; il peut aussi demander la réhabilitation du site aux frais du vendeur, lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente. Les notaires doivent veiller à ce que cette information soit respectée. Les conditions de vente sont ensuite librement débattues entre vendeur et acquéreur.

Par ailleurs, il est important de rappeler que depuis le 1er janvier 2018, une nouvelle information a été rendue obligatoire dans les ERP. Ainsi, si l'immeuble est situé dans un secteur d'information sur les sols (SIS), celle-ci est notifiée dans l'ERP. Pour en savoir plus, rdv sur [www.preventimmo.fr/erp](http://www.preventimmo.fr/erp).

### **Quelles sont les conséquences si le site est considéré comme potentiellement pollué ?**

Les risques varient avec la nature et la concentration des polluants présents, la géologie, l'hydrogéologie et surtout avec le type d'usage du sol. La présence d'un polluant dans un sol n'induit pas nécessairement un risque pour les personnes vivant sur le site ou à proximité. Sans changement d'usage, les risques ne peuvent guère aller qu'en décroissant avec le temps en raison de la dilution, de la dégradation physico-chimique ou biologique et de la fixation des polluants dans certaines phases du sol. Ce phénomène est dénommé : atténuation naturelle. Pour un site vieux de plus de vingt ans, les impacts ne sont en général plus susceptibles d'apparaître qu'à l'occasion d'un changement d'usage tel que construction d'une nouvelle usine, d'une école ou d'un lotissement sur un ancien site industriel ou une ancienne décharge. **Ainsi, s'il y a un changement d'usage ou projet de construction sur un terrain nu concerné par un risque de pollution des sols, il convient de réaliser un diagnostic de pollution des sols.**

*Lorsqu'un maître d'ouvrage est à l'origine d'un changement d'usage dans les conditions définies par l'article L. 556-1, il définit, le cas échéant sur la base d'une étude de sols comprenant les éléments mentionnés à l'article R. 556-2, les éventuelles mesures de gestion de la pollution des sols, y compris les eaux souterraines, qui permettent d'assurer la compatibilité entre l'état des sols et la protection des intérêts mentionnés au premier alinéa de l'article L. 556-1, au regard du nouvel usage projeté.*

### **Qui peut faire ces évaluations de risques ?**

Il existe en France de nombreux bureaux d'études et de sociétés susceptibles de réaliser de telles études. Ils sont réunis, pour une majorité d'entre eux, dans une union professionnelle, l'Union Professionnelle des Entreprises de Dépollution de Sites (UPDS).

## Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.



Référence : DIA-RTN1-2307-012  
Réalisé par Philippe RATTON  
Pour le compte de ANALYSES & CONSEILS

Date de réalisation : 13 juillet 2023 (Valable 6 mois)  
Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :  
du 23 juillet 2020.

### REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien  
18 Rue de Marquillies  
59000 Lille

Référence(s) cadastrale(s):  
DR0130, DR0409, DR0410, DR0522, DR0525, DR0526, DR0527,  
DR0529

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.

Vendeur  
SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF



### SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PER	Mouvement de terrain	approuvé	16/05/1990	oui	oui <sup>(1)</sup>	p.3
PPRt	Effet toxique Produits chimiques Loos	approuvé	30/08/2012	non	non	p.4
SIS <sup>(2)</sup>	Pollution des sols	approuvé	13/05/2019	non	-	p.4
SIS	Pollution des sols	approuvé	13/05/2019	non	-	p.4
SIS	Pollution des sols	approuvé	01/07/2021	non	-	p.4
Zonage de sismicité : 2 - Faible <sup>(3)</sup>				oui	-	-
Zonage du potentiel radon : 1 - Faible <sup>(4)</sup>				non	-	-
Commune non concernée par la démarche d'étude du risque lié au recul du trait de côte.						

Etat des risques approfondi (Attestation Argiles / ENSA / ERPS)	Concerné	Détails
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Non	Aléa Faible
Plan d'Exposition au Bruit <sup>(5)</sup>	Non	-
Basias, Basol, lcpé	Oui	53 sites* à - de 500 mètres

\*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) cf. section "Prescriptions de travaux".

(2) Secteur d'Information sur les Sols.

(3) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).







(4) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(5) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

**Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.**



Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques		Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Oui	Présence d'un TRI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Non	-
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Non	-
	Remontées de nappes	Oui	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité MOYENNE (dans un rayon de 500 mètres).
 Installation nucléaire		Non	-
 Mouvement de terrain		Non	-
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.
	ICPE : Installations industrielles	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 1000 mètres d'une ou plusieurs installations identifiées.
 Cavités souterraines		Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres autour d'une cavité identifiée.
 Canalisation TMD		Oui	Le bien se situe dans une zone tampon de 1000 mètres autour d'une canalisation.

Source des données : <https://www.georisques.gouv.fr/>

## SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	5
Localisation sur cartographie des risques.....	6
Procédures ne concernant pas l'immeuble.....	7
Déclaration de sinistres indemnisés.....	13
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	14
Annexes.....	15

## Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

### 1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° \_\_\_\_\_ du **23/07/2020**

#### Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : **13/07/2023**

#### 2. Adresse

Parcelle(s) : DR0130, DR0409, DR0410, DR0522, DR0525, DR0526, DR0527, DR0529

18 Rue de Marquillies 59000 Lille

#### 3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

prescrit oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

appliqué par anticipation oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

approuvé oui  non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Inondation  Crue torrentielle  Remontée de nappe  Submersion marine  Avalanche   
Mouvement de terrain  Mvt terrain-Sécheresse  Séisme  Cyclone  Eruption volcanique   
Feu de forêt  autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui<sup>1</sup>  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés<sup>1</sup>

oui  non

#### 4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

prescrit oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

appliqué par anticipation oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

approuvé oui  non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers  Affaissement  Effondrement  Tassement  Emission de gaz   
Pollution des sols  Pollution des eaux  autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui  non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés<sup>1</sup>

oui  non

#### 5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

approuvé oui  non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

prescrit oui  non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque industriel  Effet thermique  Effet de surpression  Effet toxique  Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui  non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui  non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui  non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui  non

#### 6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

Forte zone 5  Moyenne zone 4  Modérée zone 3  Faible zone 2  Très faible zone 1

#### 7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R.125-23 du code de l'environnement et R.1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon :

Significatif zone 3  Faible avec facteur de transfert zone 2  Faible zone 1

#### 8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui  non

#### 9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

oui  non

Selon les informations mises à disposition par l'arrêté préfectoral DCPI-BICPE/ du 01/07/2021 portant création des SIS dans le département

#### Parties concernées

Vendeur SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Acquéreur \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> cf. section Réglementation et prescriptions de travaux.

1. Partie à compléter par le vendeur - bailleur - donateur - partie 1 et sur sa seule responsabilité

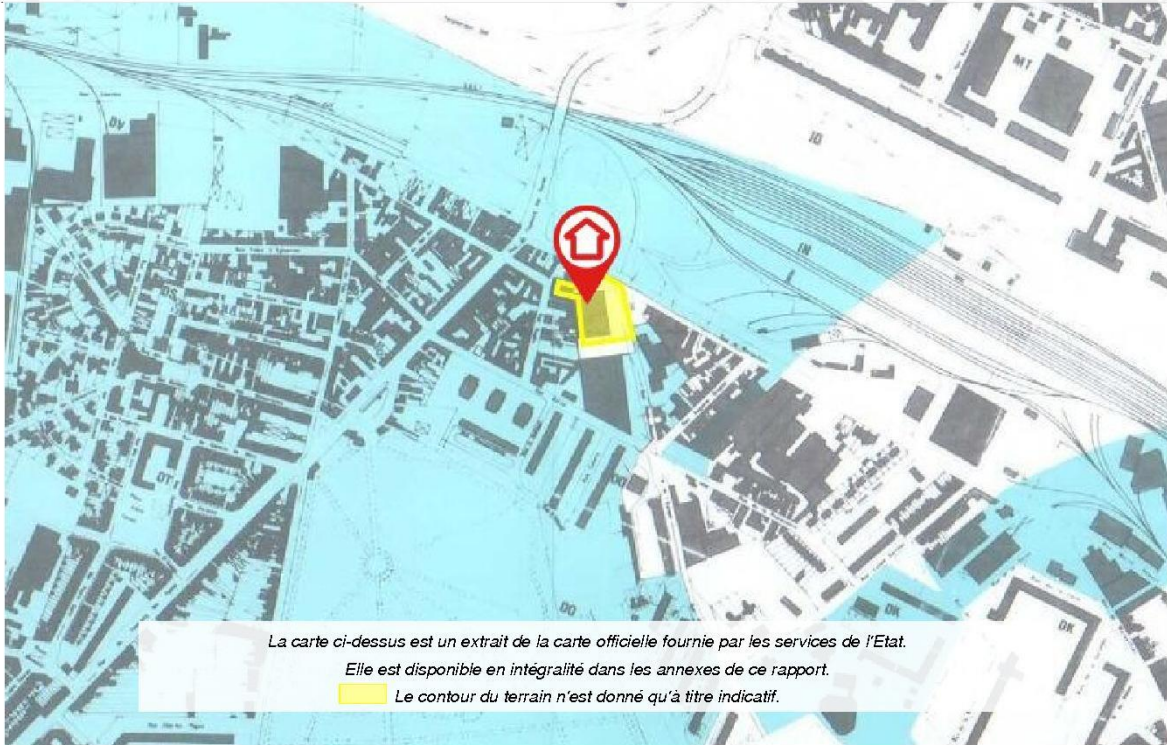
Attention ! SIS n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

## Mouvement de terrain

PER Mouvement de terrain, approuvé le 16/05/1990

## Concerné\*

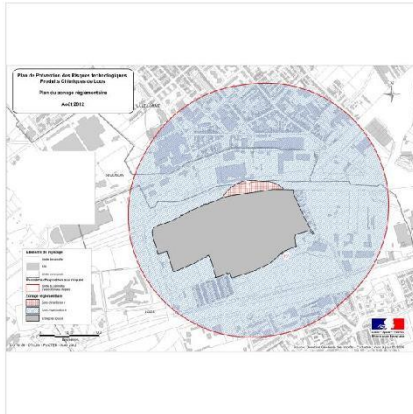
\* L'immeuble est situé dans le périmètre d'une zone à risques



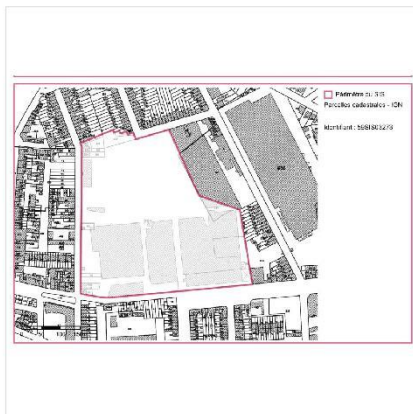
## Cartographies ne concernant pas l'immeuble

*Au regard de sa position géographique, l'immeuble n'est pas concerné par :*

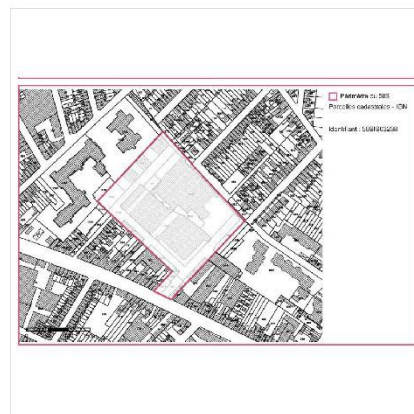
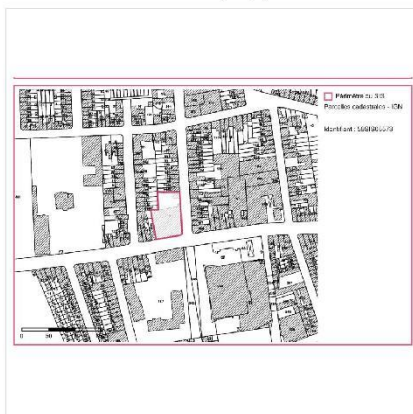
Le PPRt Effet toxique, approuvé le 30/08/2012



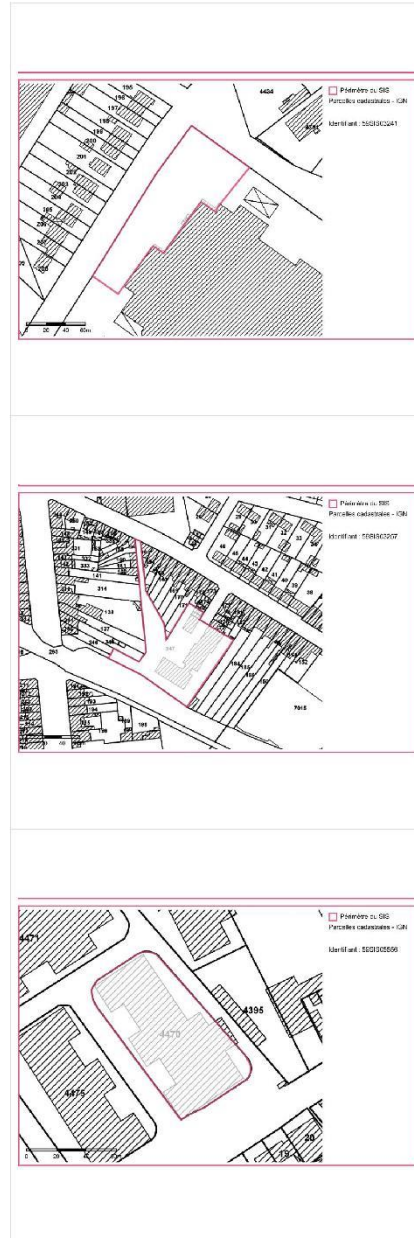
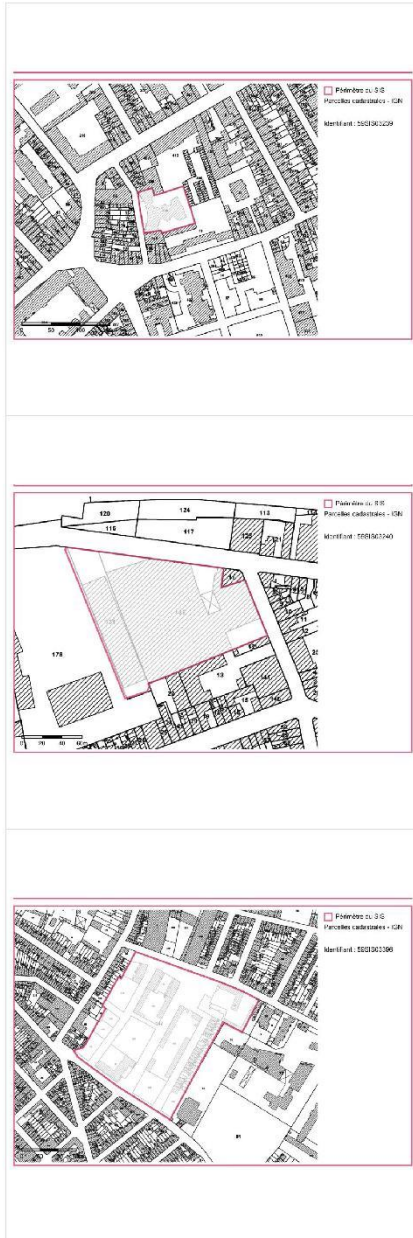
Le SIS Pollution des sols, approuvé le 13/05/2019



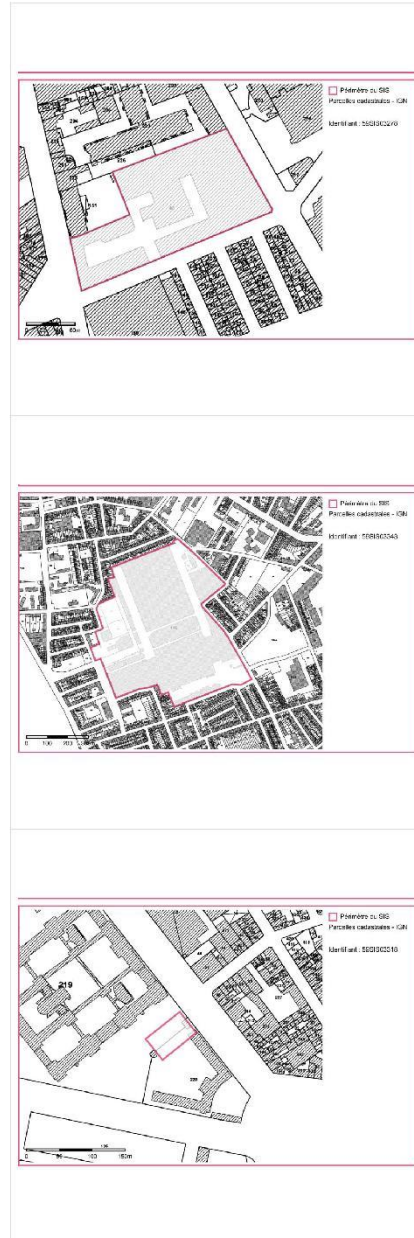
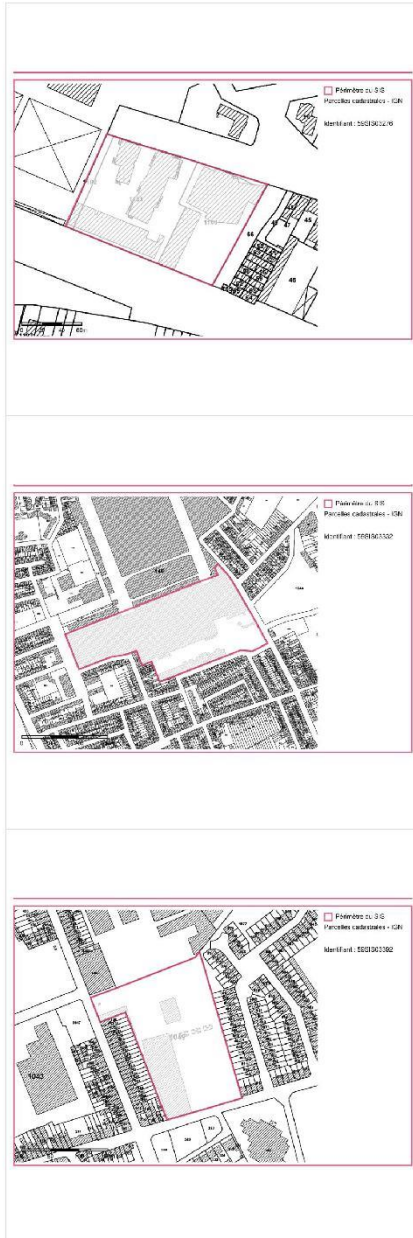
Le SIS Pollution des sols, approuvé le 13/05/2019



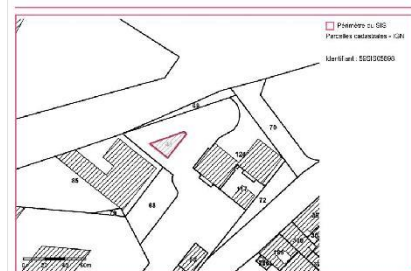
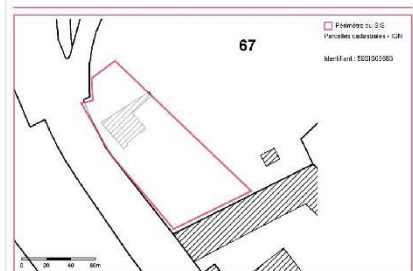
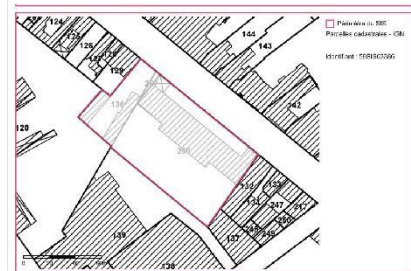
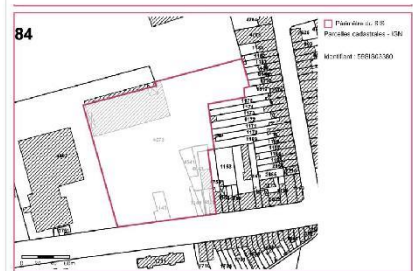
SIS Pollution des sols, approuvé le 13/05/2019 (suite)



SIS Pollution des sols, approuvé le 13/05/2019 (suite)

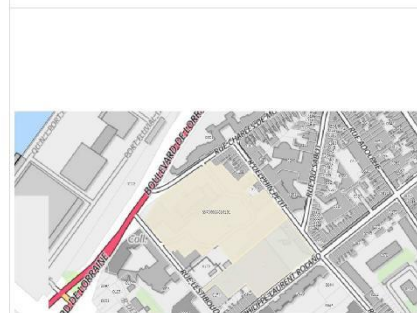
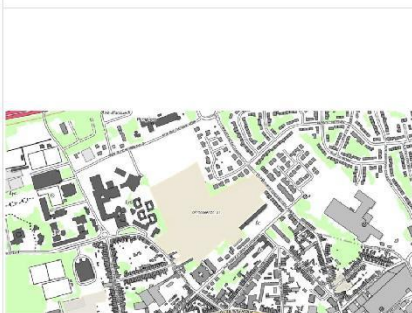
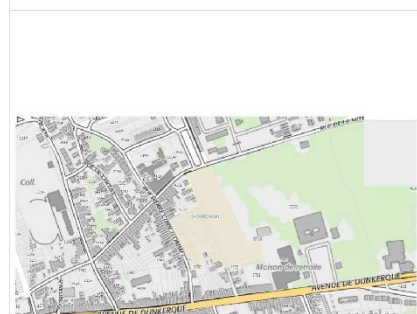
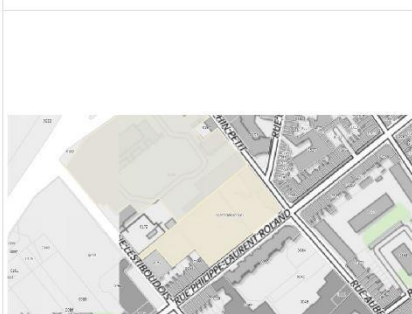
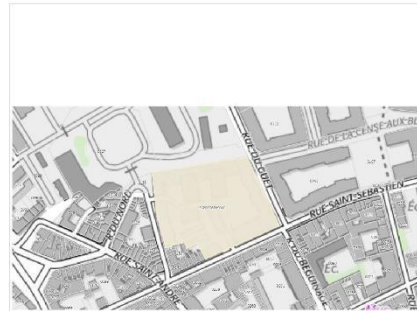
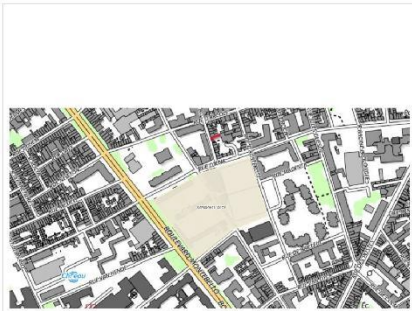


SIS Pollution des sols, approuvé le 13/05/2019 (suite)

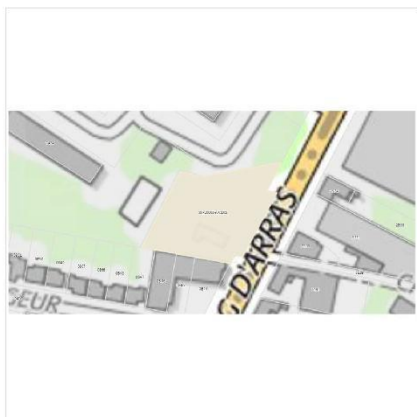




Le SIS Pollution des sols, approuvé le 01/07/2021



SIS Pollution des sols, approuvé le 01/07/2021 (suite)



## Déclaration de sinistres indemnisés

### en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

#### Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	02/06/2008	02/06/2008	31/12/2008	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	15/05/2008	15/05/2008	10/10/2008	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	04/07/2005	04/07/2005	30/12/2005	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Par remontées de nappes phréatiques - Mouvement de terrain	01/12/2000	14/02/2001	18/07/2001	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	15/09/2000	15/09/2000	23/03/2001	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	27/07/2000	27/07/2000	22/11/2000	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Mouvement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	07/07/1999	07/07/1999	04/12/1999	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	26/06/1999	26/06/1999	04/12/1999	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	01/08/1998	01/08/1998	03/10/1998	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	06/06/1998	06/06/1998	22/08/1998	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/1993	31/12/1994	07/01/1996	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	06/07/1991	08/07/1991	03/04/1992	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/1991	31/12/1992	28/12/1993	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/1990	31/12/1990	03/04/1992	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	17/07/1987	17/07/1987	30/10/1987	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : <https://www.georisques.gouv.fr/>

Préfecture : Lille - Nord  
Commune : Lille

**Adresse de l'immeuble :**  
18 Rue de Marquillies  
Parcelle(s) : DR0130, DR0409, DR0410, DR0522,  
DR0525, DR0526, DR0527, DR0529  
59000 Lille  
France

Etabli le : \_\_\_\_\_

Vendeur : \_\_\_\_\_  
  
SCCV MARQUILLIES LILLE LHDF

Acquéreur : \_\_\_\_\_

## Prescriptions de travaux

Pour le PPR « Mouvement de terrain » approuvé le 16/05/1990, des prescriptions s'appliquent dans les cas suivants :

- Quelle que soit la zone et sous la condition "écoulement d'eaux usées ou pluviales." : référez-vous au règlement, page(s) 7

---

## Documents de référence

> Règlement du PER Mouvement de terrain, approuvé le 16/05/1990

*Sauf mention contraire, ces documents font l'objet d'un fichier complémentaire distinct et disponible auprès du prestataire qui vous a fourni cet ERP.*

---

## Conclusions

L'Etat des Risques délivré par ANALYSES & CONSEILS en date du 13/07/2023 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 23/07/2020 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque Mouvement de terrain et par la réglementation du PER Mouvement de terrain approuvé le 16/05/1990  
Des prescriptions de travaux existent selon la nature de l'immeuble ou certaines conditions caractéristiques.
- Le risque sismique (niveau 2, sismicité Faible) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8

---

## Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral du 23 juillet 2020

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PER Mouvement de terrain, approuvé le 16/05/1990
- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité
- Cartographie réglementaire de la sismicité

*A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.*

Direction départementale des territoires et de la mer du  
Nord

Service Sécurité Risques et Crises

**Arrêté préfectoral relatif à l'état des risques et pollutions de biens immobiliers situés sur la commune de  
Lille**

---

Le Préfet de la région Hauts-de-France  
Préfet du Nord  
Officier de la Légion d'Honneur  
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu l'arrêté préfectoral modificatif du 23 juillet 2020 permettant d'établir l'état des risques et pollutions pour les acquéreurs et les locataires, et son annexe listant des communes concernées sur le département du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 février 2020 donnant délégation de signature à Monsieur Éric FISSE, directeur départemental des territoires et de la mer du Nord ;

Sur proposition du chef du service sécurité, risques et crises ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires des biens immobiliers situés sur la commune de Lille sont consignés dans le dossier d'informations annexé au présent arrêté.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie de Lille et sur le site des services départementaux de l'État à l'adresse suivante :  
<http://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers>

**Article 2** – Le précédent arrêté en date du 5 juillet 2019 pour la commune de Lille est abrogé.

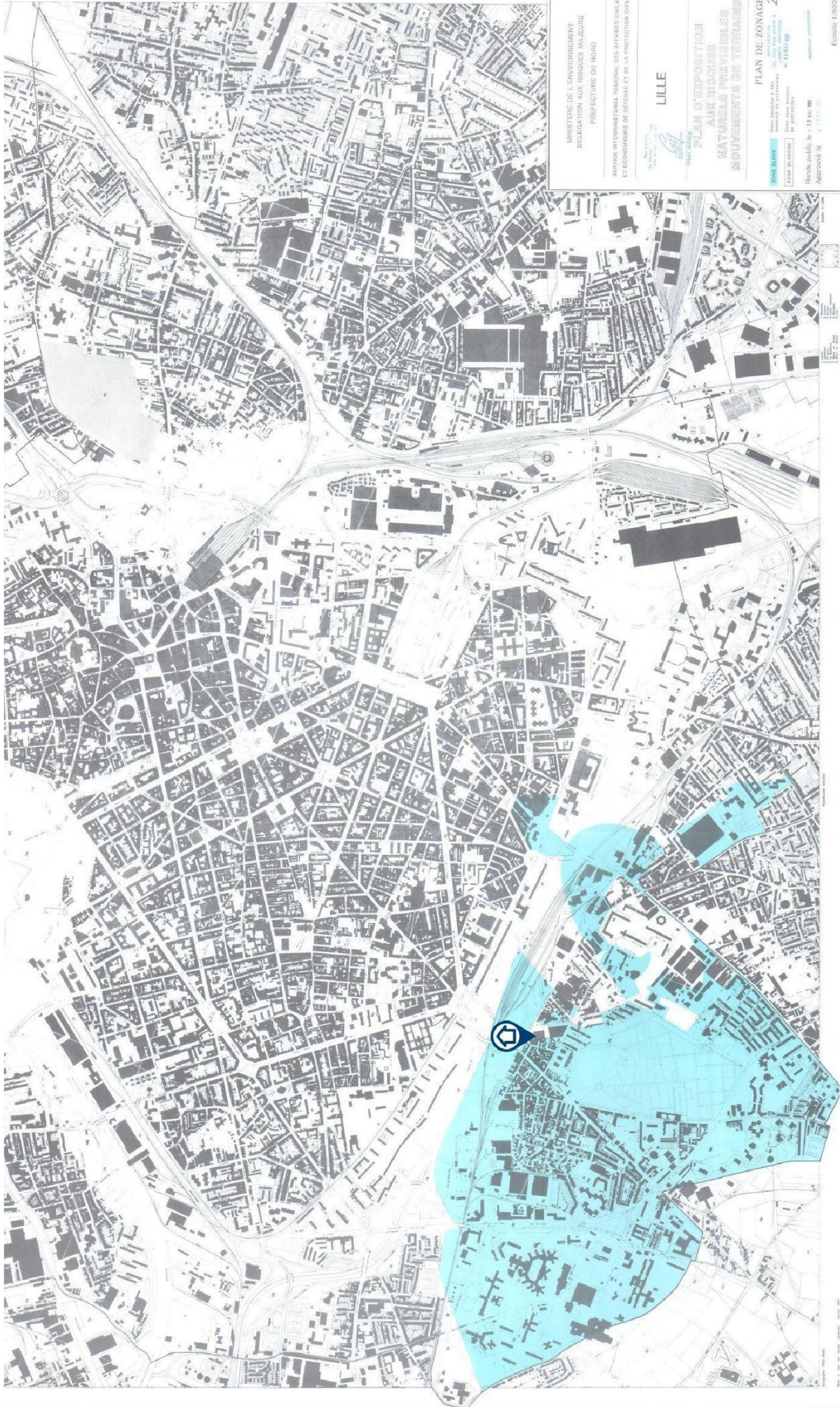
**Article 3** – Une copie du présent arrêté et de son annexe est adressée en mairie pour affichage, et à la chambre départementale des notaires.

**Article 4** - Le préfet et le maire de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

Fait à Lille, le 23 juillet 2020  
Pour le préfet et par délégation

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer  
Directeur

  
Antoine LEBEL



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 DÉLÉGATION AUX RÈGLES MAJEUIG  
 PRÉFECTURE DU NORD

**LILLE**

**PLAN D'EXPOSITION  
 AUX RISQUES  
 NATURELS PRÉVISIBLES  
 MOUVEMENTS DE TERRAINS**

**PLAN DE ZONAGE**

Zone à Riser : 2  
 Zone à Riser : 2  
 Zone à Riser : 2

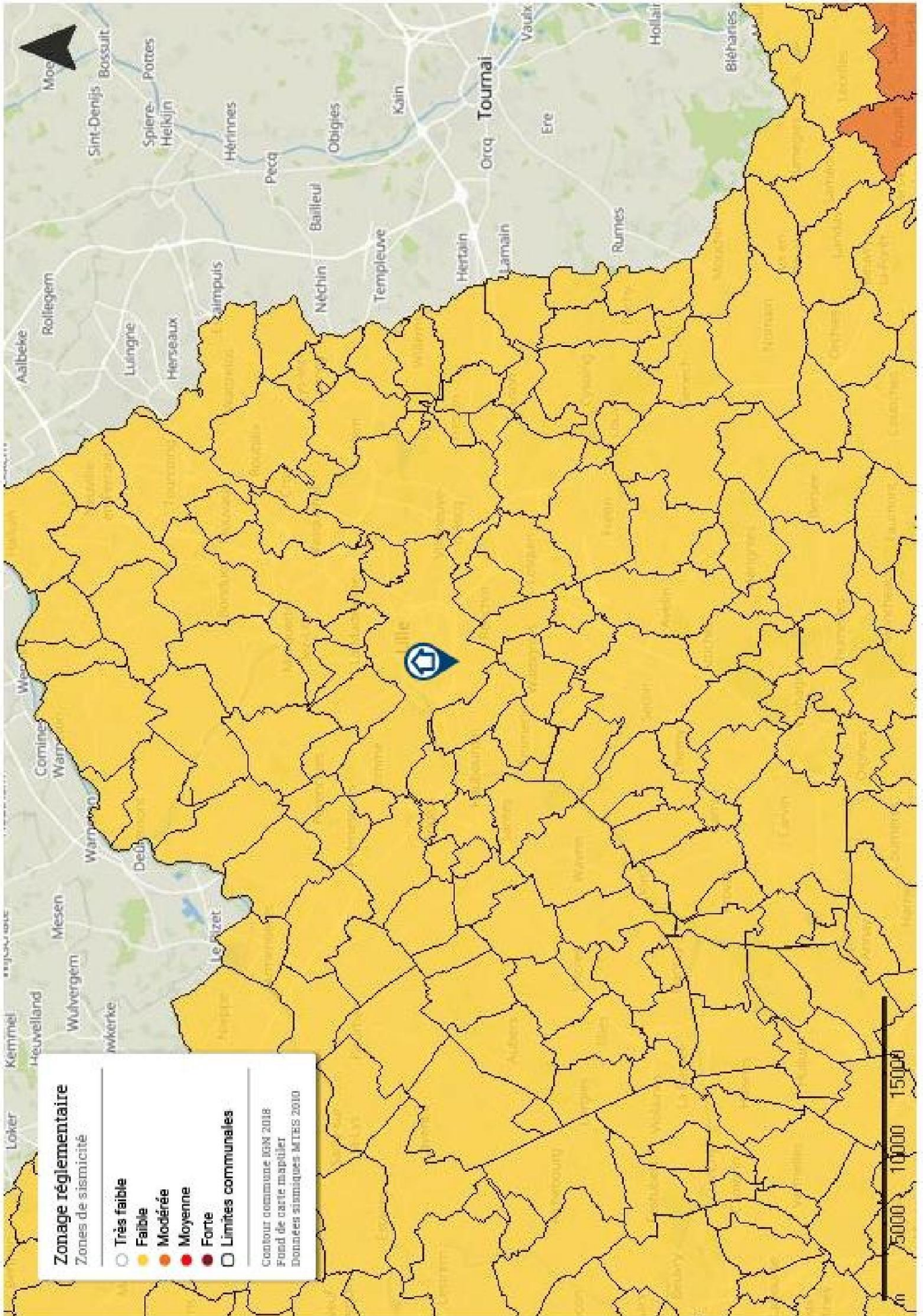
Rendu public le : 23 mai 2008  
 Approuvé le : 13 mai 2008

Echelle : 1/5000

## Information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité

---

**Lille (59000) : En attente de la fiche d'information sismicité fournie par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (Direction Générale de la Prévention des Risques).**





## Attestation d'assurance

**Sarl GALEY - LABAUTHE ASSURANCES**  
 21 Place Dupuy  
 31000 TOULOUSE  
 Tel. 05 62 73 09 09  
 email. [agence.galey/labauthe@axa.fr](mailto:agence.galey/labauthe@axa.fr)  
 n° Orias 10 053 214



### ATTESTATION D'ASSURANCE

La société AXA FRANCE représentée par la SARL GALEY – LABAUTHE ASSURANCES atteste que l'entreprise **Analyses & Conseils** représentée par **Monsieur Philippe RATTON**, domiciliée **5 Rue Henri Georges André 95160 MONTMORENCY** est titulaire du contrat suivant, en cours pour la période du 17/03/2023 au 31/12/2023 couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile suivant les dispositions des conditions générales et particulières :

#### **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE N° 1148866204 Contrat « Groupe »**

Pour les activités désignées ci-dessous, telles que décrites aux conditions particulières du contrat ci-dessus référencés et exercées conformément aux dispositions des décrets et lois en vigueur :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan 2D/3D</li> <li>- CQV (Certificat de qualité de vie)</li> <li>- Assainissement collectif</li> <li>- Diagnostic de Performance Energétique avec Mention</li> <li>- Dossier Technique Amiante sans mention</li> <li>- Constat du Risque d'Exposition au Plomb (vente, location, parties communes)</li> <li>- Diagnostic défiscalisation ancien</li> <li>- Dossier Amiante Parties Privatives</li> <li>- Etat des installations intérieures de Gaz</li> <li>- Etat des Risques de pollution des sols (ERPS)</li> <li>- ENSA (Etat des Nuisances Sonores Aériennes)</li> <li>- Etat relatif à la présence de Termites dans le bâti</li> <li>- Etats des lieux</li> <li>- Amiante avant démolition</li> <li>- Audit énergétique logement individuel</li> <li>- Audit énergétique tout bâtiment et local</li> <li>- Plomb avant travaux</li> <li>- Termites avant démolition</li> <li>- qualité de l'air (benzène, CO2, formaldéhyde)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Photo 360 et visite virtuelle</li> <li>- Assainissement non collectif</li> <li>- Diagnostic de Performance Energétique sans mention</li> <li>- Constat Amiante Vente sans mention</li> <li>- Dossier Technique Amiante avec mention</li> <li>- Contrôle périodique amiante</li> <li>- Logement décent</li> <li>- Etat des installations intérieures d'Electricité</li> <li>- Etat des Risques et Pollutions</li> <li>- Argiles</li> <li>- Etat parasitaire</li> <li>- Mérules</li> <li>- Superficie Carrez/Habitable et autres</li> <li>- Mérules avant démolition</li> <li>- Audit énergétique logement individuel pour des travaux énergétiques</li> <li>- Amiante avant travaux immeubles bâtis</li> <li>- Plomb avant démolition</li> <li>- Diagnostic Technique Global (DTG)</li> </ul> |
|---|---|

#### **Extrait du tableau des garanties spécifiques à l'assuré désigné ci-dessus et par Cabinet de diagnostics :**

1. Tous dommages corporels matériels et immatériels consécutifs confondus : 12 000 000 € par sinistre
2. Faute inexcusable (dommages corporels) : 1.000.000 € par sinistre et 2.000.000 € par année d'assurance
3. Atteinte à l'environnement :
  - Tous dommages confondus : 1 000 000 € par année d'assurance
4. Dommages immatériels non consécutifs : 2.000.000 € par sinistre et par année d'assurance
5. Dommages aux biens confiés : 350 000 € par sinistre
6. Défense : inclus dans la garantie mise en jeu
7. Recours : 28.354 € par litige

La présente attestation ne peut engager la compagnie AXA FRANCE en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère.

Fait à Toulouse, le 20 mars 2023

Pour la Sarl GALEY – LABAUTHE ASSURANCES



SARL GALEY - LABAUTHE ASSURANCES  
 21, PLACE DUPUY - 31000 TOULOUSE  
 Tél. 05 62 73 09 09 - Fax 05 62 73 09 13  
 Email : [agence.galey/labauthe@axa.fr](mailto:agence.galey/labauthe@axa.fr)  
 N° ORIAS 10 053 214

AXA France IARD.S.A. au capital de 214 799 030 €. 722 057 460 R.C.S. Nanterre, TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances. Opérations d'assurances exonérées de TVA – art. 261-C CGI – sauf pour les garanties portées par AXA Assistance France Assurances

